

Question écrite de Caroline CASSART, Député.e wallon.ne, sur le suivi des élèves de l'internat Air Pur de Seraing à Elisabeth DEGRYSE, Ministre des bâtiments scolaires

Il y a deux ans, sur décision du PO, l'internat annexé de l'Athénée Royal de l'Air Pur de Seraing a été déplacé de son implantation sur le site de l'AR Air Pur de Seraing au bâtiment de l'internat autonome de l'Europe à Huy ou coexistent donc les 2 établissements. La raison invoquée était le manque de classes pour l'AR Air Pur de Seraing. L'internat devant être transformé en 12 salles de classe et les travaux devaient débiter l'année du déménagement, c'est-à-dire en 2023.

En mars dernier, au travers d'une réponse écrite, vous précisiez que Le budget global de ce projet était évalué à 4.027 kEUR. Le Service général des infrastructures scolaires de la Communauté française avait prévu un montant de 742 kEUR au sein de la programmation annuelle du Fonds des bâtiments scolaires de la Communauté française. Le solde de 3.285 kEUR devait encore faire l'objet d'un arbitrage au sein des moyens disponibles de WBE.

Le budget 2026 tel que prévu permet-il au Service général des infrastructures scolaires de la Communauté française de dégager une marge suffisante pour financer ce projet ? En clair, le projet est-il maintenu, alors que la tension démographique à Seraing qui était à l'origine de ce projet ne le justifie plus depuis 3 ans au moins?

Sur base de quel financement ? Quel est le calendrier ?

Quid de l'impact sur les élèves internes des écoles de Seraing qui sont contraints à de longs voire très longs déplacements quotidiens ?

L'internat ARAPS est-il, à terme, voué à disparaître, alors que la population d'interne issue du site de Seraing ne faiblit pas et qu'il n'y a aucune d'alternative crédible pour l'accueil d'enfants du primaire à proximité ?

L'alternative d'une remise aux normes du bâtiment pour sa réaffectation en internat est-elle étudiée ?

La réponse de la Ministre

Madame la Députée,

Au cours de la réunion de présentation de la programmation des priorités d'investissements de la Direction régional de Liège du Service des infrastructures scolaires de la Communauté française, l'opportunité de l'investissement a été soulevée eu égard à la question de la tension démographique. Cependant le bâtiment de Seraing doit faire l'objet d'une rénovation en profondeur parce qu'il présente de sérieux problèmes de sécurité, essentiellement au niveau de la détection incendie (installation obsolète tellement vétuste qu'on ne trouve plus de pièces de rechange), de vétusté et de salubrité notamment au niveau des douches (manque de pression d'eau, problèmes d'étanchéité, carrelages descellés...).

A cet égard, il est important de souligner que les conditions actuelles d'hébergement des internes à Huy sont bien plus sécurisantes et confortables.

La modification d'affectation du bâtiment de Seraing a impliqué l'introduction d'un permis d'urbanisme et la mise en conformité du site avec la législation relative à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Le bâtiment, déjà partiellement occupé à l'entresol et au rez-de-chaussée par l'établissement scolaire et le centre PMS, pourra accueillir environ 560 élèves une fois réaménagé.

La conciergerie, située au premier étage, sera supprimée et relocalisée dans un autre bâtiment du site pouvant accueillir cette fonction.

Les espaces récréatifs actuels étant insuffisants, un nouvel espace extérieur sera également créé afin d'assurer des conditions d'accueil adéquates et des flux sécurisés.

WBE a également veillé à intégrer au sein du projet, dans un souci d'amélioration des performances énergétiques du bâtiment, le remplacement d'une partie des châssis et, afin de respecter les prescrits en termes de performance énergétique, la mise en œuvre d'un système complet de ventilation.

Enfin, afin de répondre aux critères de salubrité et de sécurité, les installations « sanitaires » et « électriques » (y compris la détection incendie) seront renouvelées.

Etat d'avancement de l'étude du dossier :

- Bureau d'études en stabilité désigné : étude de faisabilité et avant-projet réalisé ;
- Bureau d'études en infiltration des eaux désigné : études finalisées ;
- Le permis d'urbanisme a été octroyé le 02/07/2025.
- Analyse des sols (CCQT) : bureau d'études désigné – études finalisées ;
- Le dossier de soumission des travaux : en cours de finalisation.

Le budget total est estimé à 4.027.000 € comme mentionné dans votre question. Etant donné que le Fonds pour la création de places n'interviendra pas dans ce projet, la rénovation du site de Seraing doit être financée à 100% par les moyens classiques du Fonds des bâtiments scolaires de la Communauté française dont la programmation des dépenses doit encore être soumise à mon accord.

Je vous remercie pour votre question.

Elisabeth DEGRYSE
Ministre-Présidente